



Rétrospective de fin 2013... Toute jeune structure basée à Arcenant, l'association Crea a proposé cette fin d'année 2013, un marché de Noël original, réservé aux créateurs et adeptes du "fait main".

La manifestation a réuni une vingtaine d'exposants et s'est tenue dans un cadre prestigieux à quelques encablures du village d'Arcenant.

Présidente de Crea (Créateurs réunis expositions artisanales), Céline Guillemot reconnaît que l'association a « bien évolué, passant de quatre à quinze membres en un an ». Première manifestation de l'association, la Foire artisanale et gastronomique, organisée en juin dernier à Arcenant, a connu un joli succès public en mettant à l'honneur d'étonnants talents régionaux.

Bravo pour ce premier marché de Noël !



Autre rendez-vous du Savoir-Faire local de l'Association CREA samedi 17 mai 2014

Céline GUILLEMINOT a su occuper les enfants pour préparer la fête des mères !
Bravo !



LA SOURCE

Le bulletin municipal de notre village

EDITO



ARCENANT - CHEVREY, village où il est agréable de vivre....

..... mais fin mars 2014, on sentait de la tension dans l'air !

La nouvelle équipe municipale, que vous avez élue, vous remercie.

Les projets évoqués lors de la campagne électorale sont pris en main par tous les membres du Conseil. Les compétences de chacun sont mises à l'épreuve et dûment appréciées.

Un souhait reste à exaucer...concrétiser l'embauche de notre Secrétaire de Mairie par la Commune. Actuellement, mise à disposition par la Communauté de Communes pour un financement exorbitant (coût de secrétariat mutualisé avec du personnel à échelons différents) soit le double de la réalité. Sa prise en charge par notre budget communal serait plus rationnelle. Elle serait notre salariée au même titre que d'autres secrétaires de communes aux alentours ! Vu par la Comcom notre demande est classée anti communautaire !! De qui se moque-t-on ? (affaire à suivre.....avec les Services de l'Etat.)

Venez nombreux à la fête du 14 juillet à Arcenant-Chevrey.

Le Conseil Municipal vous souhaite de bonnes vacances.

Jean-Paul SERAFIN
Maire d'ARCENANT-CHEVREY

MC2V



Loto organisé par cette Association de motards heureux, le 8 février 2014. La salle des fêtes du village était comble. Les joueurs sont venus très nombreux pour gagner les supers lots offerts par les partenaires assidus !

Visites du site gallo-romain à l'Ecartelot

Réunis pendant les trois jours du week end de Pentecôte sur le site Gallo-romain de l'Ecartelot, les membres de l'Association Culturelle et Archéologique des Hautes Côtes de Nuits (ACAHN) ont enchaîné visites guidées et restauration du site à l'occasion des Journées nationales de l'archéologie.

Parallèlement à ces animations, l'Association assure les visites de l'église Saint-Martin de la Commune, présentant plus particulièrement les vitraux et les jeux de couleurs des pierres sur sa façade.

Info horaires et détails des visites sur le site : <http://acahn-bourgogne.jimdo.com/>.

Etat Civil fin 2013 et 1er semestre 2014

Naissances :

07 février 2014 : Jade CORREIA
27 mars 2014 : Alice AUBOUY
03 mai 2014 : Julia BONIFACE

Mariages :

Nathalie LACABANNE et Clotilde BALSIMINI
le 31 mai 2014

Décès :

26 décembre 2013 : M. Gilbert MORY

RAPPEL

concernant les nuisances sonores (Arrêté préfectoral du 16 juin 1999)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques **ne peuvent être effectués que :**

- Les jours ouvrables de 8h 30 à 12 h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12h.

Merci de votre compréhension

Informations

Il est possible de consulter les comptes-rendus des Conseils Municipaux sur les panneaux d'affichage répartis dans le village.

-Vous pouvez aussi nous transmettre votre adresse courriel et nous ne manquerons pas de vous les envoyer.

-Le site internet de la commune, en cours de réalisation, sera bientôt à votre disposition; nous vous donnerons ses coordonnées.



DECHETTERIE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NUITS ST GEORGES

Elle est située Route de Chaux, sur les hauteurs de Nuits St Georges.

Horaires d'été du 1er avril au 31 octobre :
Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi -
Samedi tous les après midis de 14 H—18 H
et le Samedi matin de 8 H à 12 H

site de la communauté de communes :
<http://www.paysdenuitsstgeorges.com/>

A savoir

Mairie :

Téléphone/fax : **03-80-61-05-59**
Courriel : mairie.arcenant@wanadoo.fr
Horaires d'ouverture et permanences des élus **lundi de 10 h à 12 h**
Jeudi de 16 h à 18 h

Pompiers **18**
Samu : **15**
Gendarmerie de Nuits Saint Georges : **03 80 62 44 51**
Police secours : **17**
Service des Eaux : **0810 000 777**

Inscription obligatoire en mairie des jeunes nés en 1998 pour recensement, ce qui permet d'obtenir une attestation qui doit être présentée par exemple pour l'inscription au Permis de conduire, pour constituer les dossiers au passage des examens tels le baccalauréat etc.



VCEUX 2014

Rendez-vous traditionnel dans la salle des fêtes autour de la galette des rois, où le Maire a communiqué le bilan des deux années écoulées et des remerciements aux Associations oeuvrant aux activités du village.

INFORMATIONS MUNICIPALES :

- * **P.L.U.** : Le dossier est en cours. Une réunion de travail avec le Conseil Général a eu lieu le 24 juin en mairie.
- * **Fleurissement** : Comme vous avez pu le constater, les vasques de la Commune et le jardinet de Chevrey, ont été modestement agrémentés pour cette première année. Une commission « jardinage / fleurissement » sera mise en place début 2015. Les personnes intéressées peuvent venir s'inscrire en mairie.
- * **Cimetière** : Pour la mise en conformité du système informatique, l'inventaire des concessions a été effectué. Les renouvellements et emplacements disponibles seront affichés prochainement.
- * **internet** : en cours de réalisation.
- * **Voirie** : Un programme annuel d'entretien communal est mis en place afin de limiter la détérioration constante de nos routes.
- * **Sécurité routière** : Des études sont en cours. Une écluse sera installée par le personnel du Conseil Général. A l'issue de cet essai il pourra aussi être envisagé la pause d'un radar pédagogique si nécessaire.
- * **Lavoirs** : Pour des raisons de sécurité, le toit du lavoir de l'Impasse du Lucard a été démonté par les Conseillers municipaux. Des devis sont à l'étude pour son devenir.
Lavoir du Chemin de Chevrey : nous sommes dans l'attente de devis de remise en état.
Lavoir de Chevrey : le démoissage du toit est prévu.
- * **Bâtiments communaux** : Une réflexion est actuellement menée sur leurs éventuelles réhabilitations.
- * **Charges de travail administratif** : Depuis le 1er janvier 2014 la DDT (DDE) se déleste de dossiers notamment le suivi des « alignements » et plus tard ce sera celui des permis de construire.

 De jolis verres sérigraphiés au blason d'Arcenant sont disponibles en Mairie : 20 euros les 6

Aller au marché de Nuits St Georges ?.....c'est possible !



Un bus s'arrête chaque vendredi matin sauf jours de fêtes devant la Mairie.
Départ d'ARCENANT à 8h20 pour arriver à 9 h 10 sur le marché
Pour le retour, départ de Nuits St Georges à 11h15 arrivée à Arcenant- vers **12h.**



Agenda 2014



8 Mai : commémoration	15 Juin 2014 : 70ème anniversaire du Maquis
13 juillet 2014 : feu d'artifice à Magny les Villers	14 juillet : fête nationale : repas et jeux
26 octobre : Repas des séniors	11 novembre : cérémonie commémorative

SAINT VINCENT 2014 à ARCENANT - CHEVREY : SAMEDI 18 JANVIER 2014

La tradition faisant foi, cette année le Saint Patron des Vignerons passe de chez Aurélien et Caroline VERDET pour s'installer dans la maison de Didier et Marie Ange MORY.

Le recueillement autour des Saints des villages alentours s'est déroulé à MAREY LES FUSSEY. A l'issue de cette cérémonie, la famille d'accueil du Saint Patron a offert l'apéritif précédent le repas à la salle des fêtes préparé par le traiteur « RAMEL » de Dole. Vins et Liqueurs des Hautes Côtes réjouissaient les papilles dans une très bonne ambiance.



Comme chaque année les dictionnaires destinés aux élèves entrant en secondaire ont été remis par Jean-Jacques PINTADO, représentant la Commune, lors de la fête du Pôle scolaire le 27 juin.

Nous souhaitons bonne intégration à Antonin BLOUCTET, Alice CHIONO, Auguste JOUAN et Lisa THIERRY.

Voulez-vous danserla ZUMBA c'est possible à Arcenant, chaque mercredi soir dans la salle des Fêtes : cours enfant de 18h15 à 19h10. cours adulte de 19h30 à 20h30.

Renseignez vous auprès de : Linda KADRI 06 73 07 06 94 zumba.maria21@gmail.com



INFORMATIONS PRECIEUSES :

Un camion Pizza stationné Place de la Mairie est à votre disposition tous les jeudi soirs à partir de 18 h. Nous vous souhaitons nombreux pour l'encourager. N'hésitez pas à passer vos commandes dès l'après-midi au 06.03.43.40.89.

Le « fournil des hautes côtes. ».. Commerce ambulant, fera une tournée de pain, viennoiseries, pâtisseries, épicerie..à compter du premier week end d'août 2014. Il passera tous les samedis et dimanches à Arcenant.

La commission « gastronomique » du village, vous propose la tarte à l'Epoisses.

Ingrédients :

3/4 du fromage d'Epoisses au Marc de Bourgogne, 1 pâte feuilletée, 250 g de dés de jambons ou lardons, 1 poireau, 1 oignon, 20 cl de crème fraîche épaisse et une pincée de poivre.

Dans une poêle faire revenir l'oignon et le poireau très finement hachés avec un peu d'huile d'olive

Ajouter les dés de jambon ou lardons et laisser suinter un petit 1/4 d'heure en remuant régulièrement.

Battre les œufs avec la crème fraîche, poivrer.

Etaler la pâte dans un moule à tarte, la piquer à la fourchette. Répartir le mélange poireau/oignon/jambon sur le fond de tarte.

Couper l'Epoisses en morceaux, en réserver quelques uns et parsemer le reste sur la tarte.

Verser la préparation crème/œufs et répartir les morceaux d'Epoisses restants.

Bon appétit !

Mettre au four préchauffé à 180° pendant 25 mn. Très bon froid aussi.

